



heures de travail et supplementaires

Par **HAMMAD**, le **05/06/2012** à **14:43**

bonjour,
mon employeur me demande de faire des heures supplémentaire, et quand je refuse il me menace de changer mon planning et de me mettre des heures décalées chaque jour juste pour me faire comprendre que c'est lui le boss, a t'il vraiment le droit de faire ça? sachant que je suis dans la grande distribution et que sa fait 5ans que je suis dans cette entreprise.
cordialement

Par **janus2fr**, le **05/06/2012** à **16:04**

Bonjour,
Un salarié ne peut pas refuser de faire des heures supplémentaires demandées par l'employeur, sauf si le délai de prévenance est trop court (le matin pour le soir même par exemple), si les heures supplémentaires précédentes n'ont pas été payées, ou s'il s'avère que la demande n'est pas nécessaire à la bonne marche de l'entreprise.

Par **HAMMAD**, le **05/06/2012** à **17:10**

mais c'est du n'importe quoi, ok je peux accepter mais c'est mon droit aussi de refuser, non? si non je vois pas la différence entre ça et l'esclavage, et puis a t'il vraiment le droit de me changer mon planning sans raison, juste pour me faire chier, sachant que j'ai une vie a coté.

Par **janus2fr**, le **05/06/2012** à **17:19**

[citation]mais c'est du n'importe quoi, ok je peux accepter mais c'est mon droit aussi de refuser, non? [/citation]

Désolé de vous répondre ce que vous ne souhaitez pas entendre, mais ce n'est pas moi qui fixe les règles.

Voir par exemple : http://www.editions-tissot.fr/actualite/droit-du-travail-article.aspx?secteur=PME&id_art=2452&titre=Heures+suppl%C3%A9mentaires+non+effectu%C3%A9

ou encore : <http://www.cfdt-scepc.fr/article-heures-supplementaires-que-peut-imposer-l-employeur-60391479.html>

Sachez que j'évite autant que possible de répondre "du n'importe quoi"...